

États financiers de

**L'INSTITUT DE
RECHERCHE DE
L'HÔPITAL D'OTTAWA**

Exercice clos le 31 mars 2019

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Table des matières

Exercice clos le 31 mars 2019

Rapport des auditeurs indépendants

	Page
États financiers	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 - 14



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2019;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG S.R.L. / SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 27 juin 2019

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

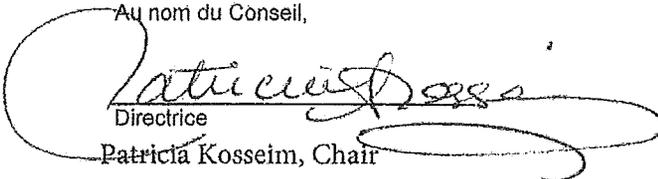
État de la situation financière

Au 31 mars 2019, avec information comparative de 2018

	Grevé d'affectations d'origine externe	Non grevé	2019	2018
Actif				
Actif à court terme				
Encaisse	10 223 688 \$	14 501 932 \$	24 725 620 \$	17 506 520 \$
Somme à recevoir de l'Hôpital d'Ottawa (note 2)	-	862 205	862 205	
Somme à recevoir de la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 2)	3 268 790	4 325 569	7 594 359	7 377 710
Débiteurs	7 527 689	638 073	8 165 762	9 138 955
	21 020 167	20 327 779	41 347 946	34 023 185
Frais payés d'avance	-	23 736	23 736	12 590
Placements (note 3)	84 327 977		84 327 977	80 125 697
Immobilisations (note 4)	20 234 394		20 234 394	20 461 081
	125 582 538 \$	20 351 515 \$	145 934 053 \$	134 622 553 \$
Passif et actif net				
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer	2 418 201 \$	446 031 \$	2 864 232 \$	1 623 158 \$
Somme à payer à l'Hôpital d'Ottawa (note 2)	-	-	-	1 634 304
Revenu constaté d'avance	20 000	3 146 250	3 166 250	2 259 368
Fonds de projets de recherche non utilisés (note 5)	103 334 661	-	103 334 661	97 089 903
	105 772 862	3 592 281	109 365 143	102 606 733
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 6)	19 455 222	-	19 455 222	20 062 320
Actif net (note 10)				
Grevé d'affectations d'origine interne (note 7)	-	9 025 497	9 025 497	7 723 121
Investi en immobilisations corporelles	354 454	-	354 454	398 761
Non grevé d'affectations	-	7 733 737	7 733 737	3 831 618
	354 454	16 759 234	17 113 688	11 953 500
	125 582 538 \$	20 351 515 \$	145 934 053 \$	134 622 553 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil,


Directrice

Patricia Kosseim, Chair


Directrice

Guy D'Aloisio, Treasurer

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2019, avec information comparative de 2018

	Grevé d'affectations d'origine externe	Non grevé	2019	2018
Revenus				
Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 2)				
Recherche et salaires	-	\$ 4 192 740	\$ 4 192 740	\$ 4 105 594
Revenu de fonds de dotation	-	1 537 075	1 537 075	
Recouvrement des coûts indirects	-	9 638 718	9 638 718	7 593 619
Hôpital d'Ottawa (note 2)	-	7 565 936	7 565 936	7 565 936
Université d'Ottawa (note 2)				
Soutien salarial	-	1 689 487	1 689 487	1 954 800
Revenu de fonds de dotation	-	56 375	56 375	56 375
Plans de pratique médicale	-	4 861 633	4 861 633	4 898 752
Projets de recherche	86 197 869	-	86 197 869	84 265 159
Divers	-	901 571	901 571	1 147 721
Revenu de placement (note 3)	-	4 602 376	4 602 376	2 203 126
Amortissement des apports de capital reportés (note 6)	3 164 608	-	3 164 608	3 034 268
	89 362 477	35 045 911	124 408 388	118 260 774
Dépenses				
Programmes scientifiques	-	20 225 528	20 225 528	19 340 113
Administration générale de la recherche	-	3 986 012	3 986 012	4 046 368
Somme à payer à l'Hôpital technologie	-	563 741	563 741	570 682
Services hospitaliers	-	2 979 907	2 979 907	4 128 978
Autres travaux de recherche	-	898 005	898 005	1 155 706
Conseil d'éthique en recherches	-	1 188 223	1 188 223	1 159 986
Coût des projets de recherche (note 5)	86 197 869	-	86 197 869	84 265 159
Amortissement des immobilisations corporelles	3 208 915	-	3 208 915	3 078 573
	89 406 784	29 841 416	119 248 200	117 745 565
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses				
	(44 307) \$	5 204 495 \$	5 160 188 \$	515 209 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2019, avec information comparative de 2018

	Grevé d'affectations d'origine externe	Investi en immobilisations corporelles	Grevé d'affectations d'origine interne (note 7)	Non grevé d'affectations	Total 2019	Total 2018
Solde au début de l'exercice	- \$	398 761 \$	7 723 121 \$	3 831 618 \$	11 953 500 \$	11 438 291 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(44 307)	-	-	5 204 495	5 160 188	515 209
Virement à grevé d'affectations d'origine interne	-	-	1 302 376	(1 302 376)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	3 208 915	(3 208 915)	-	-	-	-
Acquisition des immobilisations corporelles	(2 982 228)	2 982 228	-	-	-	-
Apports de capital reportés (note 6)	2 557 510	(2 557 510)	-	-	-	-
Amortissement des apports de capital reportés	(3 164 608)	3 164 608	-	-	-	-
Solde à la fin de l'exercice	(424 718) \$	779 172 \$	9 025 497 \$	7 733 737 \$	17 113 688 \$	11 953 500 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2019, avec information comparative de 2018

	2019	2018
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	5 160 188 \$	515 209 \$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 208 915	3 078 573
Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations corporelles	(3 164 608)	(3 034 268)
Variation de la juste valeur des placements (note 3)	1 103 218	(823 328)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Augmentation de la somme à payer de l'Hôpital d'Ottawa	(2 496 509)	(67 511)
Augmentation de la somme à recevoir de la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa	(216 649)	(1 812 039)
Diminution des débiteurs	973 193	2 978 500
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(11 146)	26 000
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	1 241 074	(661 718)
Augmentation (diminution) du revenu constaté d'avance	906 882	(192 500)
Augmentation des fonds de projets de recherche non utilisés	6 244 758	10 346 844
	12 949 316	10 353 762
Activités de financement		
Apports reportés reçus	2 557 510	2 521 473
Activités de placement		
Augmentation nette des placements	(5 305 498)	(16 193 420)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 982 228)	(2 516 865)
	(8 287 726)	(18 710 285)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	7 219 100	(5 835 050)
Encaisse au début de l'exercice	17 506 520	23 341 570
Encaisse à la fin de l'exercice	24 725 620 \$	17 506 520 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019

L'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa (« l'Institut ») est un établissement autonome de recherche en santé étroitement affilié à l'Hôpital d'Ottawa et à l'Université d'Ottawa, qui s'engage à l'excellence dans la création de connaissances scientifiques contribuant à la prévention, au diagnostic et au traitement des maladies humaines. L'Institut a été constitué sans capital-actions en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario le 5 décembre 2000. Il a amorcé ses activités le 1er avril 2001 à la suite de la fusion de l'Institut de recherches en santé de l'Hôpital d'Ottawa, de l'Institut Loeb de recherche en santé de l'Hôpital d'Ottawa et de l'Institut de recherche de l'Hôpital général d'Ottawa. Le 1er janvier 2004, à la suite de l'intégration du Centre régional de cancérologie d'Ottawa et de l'Hôpital d'Ottawa, les activités de recherche clinique du Centre de cancérologie ont été absorbées par l'Institut.

L'Institut est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de l'alinéa 149(1)f) de la Loi de l'impôt sur le revenu (LIR) (Canada); il est exonéré de l'impôt sur le revenu et il peut émettre des reçus d'impôt officiels aux donateurs. En outre, l'Institut a approuvé le statut d'institut de recherches aux fins de la division 37(1)a)(ii)(B) de la LIR, en vertu de laquelle un donateur est admissible à un crédit d'impôt pour des activités de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE) au cours de l'année où il verse sa cotisation.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

a) Mode de présentation

Dans l'état de la situation financière et l'état des résultats, la colonne réservée aux activités grevées d'affectations d'origine externe présente les actifs, les passifs et les résultats des activités de l'Institut liés à ses activités de recherche financées au moyen de subventions et d'apports de recherche grevés d'affectations d'origine externe. La colonne des activités non grevées présente les activités administratives et de recherche de l'Institut qui ne sont pas grevées d'affectations.

b) Constatation des revenus

L'Institut applique la méthode du report pour les organismes sans but lucratif.

L'Institut produit des revenus grâce aux apports des organismes de financement externes et des parties apparentées. Les apports à recevoir sont comptabilisés à une valeur de réalisation estimative durant la période au cours de laquelle l'entente de financement est signée. Les apports non grevés sont comptabilisés comme revenu lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports grevés d'affectations sont comptabilisés comme revenu reporté et constatés comme revenu lorsque les dépenses connexes sont engagées.

Les apports grevés d'affectations aux fins de l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisés comme apports de capital reportés et constatés comme revenu au cours de la vie utile estimative des immobilisations corporelles connexes.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Constatation des revenus (suite)

Les revenus d'intérêt, de dividende et de gain et pertes réalisés sur les placements sont comptabilisés dans la période à laquelle ils sont encourus. Les gains et pertes non réalisés sont comptabilisés dans la période à laquelle ils sont gagnés.

c) Dépenses

L'Institut classe les dépenses à l'état des résultats selon la fonction. Les dépenses sont constatées au cours de l'exercice alors en cours et elles sont comptabilisées dans la fonction applicable à laquelle elles sont reliées. L'Institut ne répartit pas les dépenses entre les fonctions après leur constatation initiale.

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur à la constatation initiale et ils sont ensuite comptabilisés au coût ou au coût amorti, à moins que la direction n'ait choisi de les comptabiliser à leur juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur, à l'exception des actions de sociétés privées acquises par l'Institut en contrepartie de droits de brevet ou de licence, qui sont comptabilisées à la valeur nominale lorsqu'il est impossible de déterminer la juste valeur de l'opération.

Les coûts de transaction engagés pour acquérir des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition, et des coûts de financement qui sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque exercice lorsque des faits ou des circonstances l'indiquent. Dans ce cas, l'Institut détermine s'il y a une variation défavorable importante du montant prévu ou de la date des flux de trésorerie futurs provenant de l'actif financier. S'il y a variation défavorable importante des flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est réduite au plus élevé de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, du montant qui pourrait être réalisé à la vente de l'actif financier ou du montant que l'Institut compte réaliser en exerçant son droit à une sûreté. En cas de renversement des faits ou des circonstances, une reprise de perte de valeur sera comptabilisée dans la mesure de l'amélioration, qui ne dépasse pas la valeur comptable initiale.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'apport en matériel est comptabilisé à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire au cours de la vie utile des actifs, c'est à dire :

Actif	Vie utile
Mobilier et agencements	5 ans
Matériel de laboratoire	5 à 10 ans
Matériel lié au système d'information	5 ans
Sols de recherche sur les cellules souches et la vision	21 ans

Les brevets sont comptabilisés à une valeur nominale et ils ne sont pas amortis.

Les immobilisations corporelles sont passées en revue pour déterminer si elles ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. Lorsque l'immobilisation corporelle n'a plus de potentiel de service à long terme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est passé en charges.

f) Devises

Les opérations effectuées en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les éléments d'actif et de passif libellés en devises à la date du bilan sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes en devises sont comptabilisés dans l'état des résultats.

g) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des présents états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Celles-ci sont revues périodiquement et, si des ajustements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans la période au cours de laquelle ils sont connus.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

2. Organismes apparentés

Les opérations avec apparentés s'inscrivent dans le cours normal des opérations et sont mesurées au montant de change, c'est-à-dire le montant de contrepartie établi et convenu par les apparentés. L'Institut n'a aucun contrôle sur ces apparentés.

L'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital d'Ottawa agit comme bailleur pour l'Institut. L'Institut a une somme à recevoir de l'Hôpital d'Ottawa d'un montant de 862 205 \$ (somme à payer à l'Hôpital d'Ottawa d'un montant de 1 634 304 \$ en 2018). Cette somme représente la différence entre les fonds déposés à l'Hôpital et les versements effectués au nom de l'Institut à la fin de l'exercice.

L'Hôpital d'Ottawa a accordé à l'Institut les subventions suivantes :

	2019	2018
Frais de fonctionnement généraux	7 335 936 \$	7 335 936 \$
Frais de fonctionnement à fins déterminées	230 000	230 000
	7 565 936 \$	7 565 936 \$

En mars 2019, l'Hôpital d'Ottawa a versé 1 000 000 \$ à l'Institut, ce montant devant être utilisé pour relever les défis financiers au cours des exercices ultérieurs. Ce montant a été entièrement comptabilisé comme revenu non gagné en 2019. En 2014, l'Hôpital d'Ottawa a versé 4 500 000 \$ (à des fins similaires) et le solde du revenu constaté d'avance au 31 mars 2019 est de 3 140 000 \$. Aucun montant semblable n'a été reçu en 2018, 2017, 2016 et 2015.

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa

La Fondation fournit un financement administratif et de recherche à l'Institut. Au cours de l'exercice, la Fondation a versé les sommes suivantes :

	2019	2018
Participation non grevée au fonds de dotation	1 523 957 \$	1 435 424 \$
Participation grevée d'affectations au fonds de dotation pour des projets de recherche	285 443	474 091
Fonds non grevés pour les salaires et la recherche	4 228 960	3 993 046
Fonds grevés d'affectations pour des projets de recherche	4 783 821	6 056 305
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	1 372 393	325 513
	12 194 574 \$	12 284 379 \$

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

2. Organismes apparentés

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (suite)

Du montant de 4 783 821 \$ (6 056 305 \$ en 2018) des fonds grevés d'affectations pour des projets de recherche, une somme de 1 252 411\$ (990 140 \$ en 2018) porte sur des fonds reçus de la Fondation des maladies du cœur qui ont été reçus par la Fondation à titre d'intermédiaire.

À la fin de l'exercice, 7 594 359 \$ (7 377 710 \$ en 2018) de la totalité des fonds demeuraient à recevoir de la Fondation.

Au 31 mars 2019, la Fondation gère des fonds de 52 435 427 \$ (52 520 417 \$ en 2018), qui sont désignés fonds de dotation de l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa. Même si ces fonds ont été attribués à l'Institut, ils représentent légalement les actifs de la Fondation. De ce montant, 926 563 \$ (950 321 \$ en 2018) sont grevés d'affectations pour la Chaire de recherche du directeur de l'Unité d'épidémiologie clinique.

L'Université d'Ottawa

Au cours de l'exercice, l'Université d'Ottawa a versé 1 689 487 \$ (1 954 800 \$ en 2018) à l'Institut aux fins du soutien salarial.

Au 31 mars 2018, des fonds de dotation de 1 548 100 \$ (1 520 517 \$ en 2018) pour la Chaire de recherche du directeur de l'Unité d'épidémiologie clinique et de 2 507 439 \$ (2 462 764 \$ en 2018) pour la Chaire de l'Institut de recherche en neurosciences sont détenus par l'Université d'Ottawa. Au cours de l'exercice, l'Institut a reçu une somme de 143 381 \$ (139 050 \$ en 2018) en revenus de ces fonds de dotation.

Certains organismes subventionnaires (la Fondation canadienne pour l'innovation et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada) exigent que leur financement soit transféré par un établissement universitaire. Ces fonds sont ensuite transférés à l'Institut. Au cours de l'exercice, l'Université d'Ottawa a reçu 3 128 943 \$ (1 164 740 \$ en 2018) au nom des scientifiques de l'Institut.

L'Université offre gratuitement des locaux et des services d'entretien et de réparation connexes aux chercheurs sur place de l'Institut. Ces montants ne sont pas pris en compte dans les présents états financiers.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

3. Placements

Le tableau qui suit présente la juste valeur et les coûts reliés aux placements de l'Institut :

	2019	2019	2018	2018
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Obligations/fonds à revenu fixe	51 853 176 \$	52 158 832 \$	50 725 656 \$	52 584 356 \$
Fonds communs de placement/fonds communs	32 474 800	25 851 728	29 400 040	22 327 142
Actions dans des entreprises	1	1	1	1
	84 327 977 \$	78 010 561 \$	80 125 697 \$	74 911 499 \$

L'Institut détient dans des sociétés privées des actions qui ont été reçues en échange de la modification d'une entente de brevet/licence négociée antérieurement et, dans d'autres cas, des accords de brevet/licence à négocier. Ces actions ne confèrent pas à l'Institut la capacité d'exercer une influence ou un contrôle important sur ces sociétés privées. Les actions sont comptabilisées dans les présents états financiers à une valeur nominale, car la valeur de la contrepartie donnée ou reçue n'a pu être déterminée. La juste valeur de ces actions dans les sociétés privées n'est pas déterminable.

Les obligations et les fonds à revenu fixe présentent des taux d'intérêt allant de 1,25 % à 9,90 % (1,00 % à 9,90 % en 2018) et des échéances allant de janvier 2020 à mai 2077 (juin 2018 à mai 2077 en 2018).

Le tableau qui suit présente la ventilation des revenus provenant des placements détenus par l'Institut :

	2019	2018
Gains réalisés, dividendes et intérêts sur les placements	3 099 063 \$	3 088 358 \$
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les placements	1 103 218	(1 071 611)
Intérêts bancaires	400 095	186 379
	4 602 376 \$	2 203 126 \$

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

4. Immobilisations corporelles

			2018	2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et agencements	1 431 498 \$	1 348 327 \$	83 171 \$	133 764 \$
Matériel de laboratoire	48 820 978	38 680 620	10 140 358	9 579 374
Matériel lié au système d'information	27 465	5 493	21 972	-
Étages de recherche sur les cellules souches et la vision	24 855 382	15 291 208	9 564 174	10 747 942
Brevets	1	-	1	1
Immobilisations en cours	424 718	-	424 718	-
	75 560 042 \$	55 325 648 \$	20 234 394 \$	20 461 081 \$

Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles au 31 mars 2018 s'élevaient à 72 577 814 \$ et à 52 116 733 \$, respectivement. Au cours de l'exercice, l'Institut s'est dessaisi d'actifs intégralement amortis d'une valeur totale de néant \$ (4 386 597 \$ en 2018).

5. Financement de projets de recherche non utilisé

Le financement de projets de recherche non utilisé représente les montants reçus par l'Institut qui seront affectés dans les périodes subséquentes à des projets de recherche actifs. La variation du solde de financement des projets de recherche non utilisé est la suivante :

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	97 089 903 \$	86 743 059 \$
Montants reçus au cours de la période	95 000 137	97 133 476
	192 090 040	183 876 535
Moins		
Coût des projets de recherche	(86 197 869)	(84 265 159)
Montant transféré aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(2 557 510)	(2 521 473)
Solde à la fin de l'exercice	103 334 661 \$	97 089 903 \$

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

6. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	20 062 320 \$	20 575 115 \$
Acquisitions	2 557 510	2 521 473
Amortissement	(3 164 608)	(3 034 268)
Solde à la fin de l'exercice	19 455 222 \$	20 062 320 \$

7. Actif net grevé d'affectations d'origine interne

L'actif net grevé d'affectations d'origine interne renferme le fonds de péréquation.

Le Fonds de péréquation a été établi par le Conseil d'administration afin de fournir à l'Institut un revenu de placement stable pour la planification budgétaire à court et à long termes. Sur une base annuelle, la direction et les gestionnaires des placements établissent un rendement budgété des placements, qui est approuvé par le Conseil d'administration. L'excédent du revenu de placement réel sur le montant budgété, jusqu'au maximum du revenu net pour l'année, est transféré au Fonds de péréquation. Lorsque le revenu de placement réel est inférieur au montant budgété, la différence jusqu'au maximum du solde du Fonds de péréquation ou de la perte nette de l'Institut est transférée à l'actif net non grevé d'affectations du Fonds de péréquation. Au cours de l'exercice, un montant de 1 302 376 \$ (néant \$ en 2018) a été transféré au Fonds de péréquation.

8. Régime de retraite

La presque totalité des employés à plein temps de l'Institut sont des participants du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le « Régime »), un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées offert à tous les employés membres participants de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les participants recevront des prestations en fonction de la durée du service et de la moyenne des gains annuels au cours des cinq années consécutives précédant la retraite, la cessation ou le décès qui présentent les gains les plus élevés.

Les actifs de retraite comprennent les titres de qualité supérieure. Le risque de marché et le risque de crédit sur ces titres sont gérés par le Régime en plaçant les actifs du régime en fiducie en vertu de la politique de placement du Régime.

Les charges de retraite sont fondées sur les meilleures estimations de la direction du Régime, en consultation avec ses actuaires, concernant le montant qui représente actuellement 1,26 fois la participation des employés et qui est requis pour fournir un niveau élevé d'assurance que les prestations seront entièrement couvertes par les actifs de la caisse de retraite, comme le prévoit le Régime. L'objectif consiste à s'assurer que les cotisations de l'employeur continueront de correspondre à un pourcentage stable des cotisations des employés.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

8. Régime de retraite (suite)

L'écart entre les prévisions actuarielles des réserves et les résultats techniques peut être important. Tout écart doit habituellement être capitalisé par les participants du régime. La plus récente évaluation actuarielle du Régime au 31 décembre 2017 indique que le Régime est entièrement capitalisé. Les cotisations versées au Régime au cours de l'exercice par l'Institut au nom de ses employés ont totalisé 3 586 404 \$ (3 325 466 \$ en 2018) et sont prises en compte dans l'État des résultats.

9. Instruments financiers

Facteurs de risque financier

Les activités de l'Institut l'exposent à divers risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et les autres risques liés aux prix); le risque de crédit; et le risque de liquidité. Les placements sont détenus à des fins de liquidité ou, à plus long terme, de taux de rendement le plus élevé, conformément aux politiques de placement approuvées par le conseil d'administration. L'Institut ne négocie ni ne transige des instruments financiers, y compris des instruments financiers dérivés, à des fins spéculatives.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, entraînant ainsi une perte financière. L'Institut est exposé à ce risque lié à ses contributions en espèces, débiteurs et apports cumulés dans des projets de recherche. Il tient ses comptes en espèces auprès des banques à charte fédérales qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Les créances de l'Institut sont détenues par les gouvernements, des organismes de financement gouvernementaux et des sociétés d'État. La direction ne croit pas qu'elle soit exposée à un risque de crédit important puisque ses créances proviennent principalement d'apparentés et d'organisations gouvernementales; les placements sont diversifiés comme le montre la note 3.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente la possibilité que l'Institut ne puisse s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Institut gère son risque de liquidité en surveillant ses exigences opérationnelles. Il prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie pour s'assurer qu'il dispose de suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations.

Les créanciers et charges à payer sont en général exigibles dans les 30 jours suivant la réception de la facture.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

9. Instruments financiers (suite)

Facteurs de risque financier (suite)

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des conditions du marché, qui englobent trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques liés aux prix.

L'Institut estime qu'il n'encourt pas de risques importants de taux d'intérêt ou de change ou d'autres risques découlant de ses instruments financiers.

L'exposition aux risques n'a pas sensiblement évolué de manière importante par rapport à l'an dernier, et l'Institut n'a pas modifié ses politiques, ses procédures et ses méthodes de mesure du risque de crédit.

10. Actif net

L'Institut estime que son capital se compose de l'actif net non grevé, de l'actif net grevé d'affectations d'origine interne et de son actif net investi dans des immobilisations corporelles. L'objectif global du capital de l'Institut consiste à financer les acquisitions d'immobilisations corporelles, les opérations courantes et la recherche future en santé. L'actif net grevé d'affectations d'origine interne a pour but d'assurer la stabilité et le financement des événements imprévus. Le but de l'actif net investi dans les immobilisations corporelles consiste à financer l'acquisition passée d'immobilisations corporelles nécessaires à des fins opérationnelles.

L'Institut n'est pas assujéti aux exigences de capital imposées à l'externe, et sa définition et sa stratégie globale en matière de capital demeurent inchangées par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2018.